



- TABLE DE CONCERTATION A21-#4

TABLE DE CONCERTATION

#04

PROCÈS-VERBAL (Adopté): 10 NOVEMBRE 2021

LISTE DE PRÉSENCES

Ordre alphabétique des délégué-e-s

<u>NOM, PRÉNOM</u>	<u>COMITÉS</u>
Absent	C-Informatique
Absent	C-Sciences de la nature
Absent	C-Sciences humaines – Questions internationales
Absent	C-Techniques de gestion
Absent	T-Improvisation
Absent	T-Made in Japan
Absent	T-Oui-CVM
Absent	T-Radio du Vieux
Aguilera, Lucas	T-Libertad
Allard, Hubert	C-Sciences humaines – Innovation sociale
Arnaud, Alice	MA-Joaillerie
Auclair, Xavier	T-S.A.E.
Audet, Colin	C-Design industriel
Bisson, Renaud	C-Optimonde
Boyer, Florian	T-Vieux-Dragon
Brault, Félix-Antoine	C-Sciences humaines – Regards sur la personne
Caron, Arianne	C-Design de présentation
Chamberland-Bolduc, Evelyne	C-Audiovisuel
Chénier-André, Louis-François	C-Soins infirmiers
Cogné, François	X-RADAR CVM
Coloma, Enzo	MA-Joaillerie
Côté, Jérémy	T-Comité Smash
Decelles, Viviane	C-T.I.L.
Dureau-Nadeau, Laure-Anne	T-EnVIEUXronnement
Excusé	C-Communication
Excusé	C-Design d'intérieur
Excusé	C-Graphisme
Fontaine Maude	T-Communauté LGBTQ+
Fortin, Malika	T-Comité féministe
Freire Novo, Quentin	T-S.A.E.
Giri, Manon	X-Subvention externe A21-03 – Revue L'Esprit Libre
Huynh Renaud, Tony Duc	T-C2V2 (Robotique)
Inactif H21-A21	T-Gratuit
Inactif H21-A21	C-Dessin animé
Inactif H21-A21	C-Génie mécanique
Inactif H21-A21	C-Langues
Inactif H21-A21	C-P.L.A.C.
Inactif H21-A21	C-Photographie
Inactif H21-A21	C-T.É.E.
Inactif H21-A21	C-T.É.S.
Inactif H21-A21	C-T.T.S.
Inactif H21-A21	MA-Céramique
Inactif H21-A21	MA-Construction textile
Inactif H21-A21	MA-Ébénisterie
Inactif H21-A21	MA-Impression textile
Inactif H21-A21	MA-Lutherie
Inactif H21-A21	MA-Verre



- TABLE DE CONCERTATION A21-#4

Lamer, Vickie	C-Design de présentation
Lemieux, Philomène	C-Histoire & civilisation
Leseize, Béatrice	T-Comité féministe
Létourneau, Emma	C-Création littéraire
Lopez-Fraile, Javier	X-Subvention externe A21-07 - Anti-Détention, S.S.F.
Mailhiot-Guyon, Julien	C-Architecture
Martineau, Carolyne	X-Bureau exécutif
Merotto, Ines	C-Optimonde
Ngawala, Shayla	T-Annyeong from Korea
Pause	T-Interculturel
Racicot, Camille, Emma	C-Création littéraire
Rajotte, Mélissa RAIN	T-Communauté LGBTQ+
Sansot, Victor	T-Journal L'Exilé
Thivierge, Pascale	C-Architecture
Veilleux, Simon	C-Histoire & civilisation
XXX, XXX	X-Subvention externe A21-05 - COBP
XXX, XXX	X-Subvention externe A21-06 - Institut F

LISTE DE PRÉSENCES

Ordre alphabétique des comités

<u>NOM, PRÉNOM</u>	<u>COMITÉS</u>
COMITÉS DE CONCENTRATION	
Mailhiot-Guyon, Julien	C-Architecture
Thivierge, Pascale	C-Architecture
Chamberland-Bolduc, Evelyne	C-Audiovisuel
Excusé	C-Communication
Létourneau, Emma	C-Création littéraire
Racicot, Camille, Emma	C-Création littéraire
Excusé	C-Design d'intérieur
Caron, Arianne	C-Design de présentation
Lamer, Vickie	C-Design de présentation
Audet, Colin	C-Design industriel
Inactif H21-A21	C-Dessin animé
Inactif H21-A21	C-Génie mécanique
Excusé	C-Graphisme
Lemieux, Philomène	C-Histoire & civilisation
Veilleux, Simon	C-Histoire & civilisation
Absent	C-Informatique
Inactif H21-A21	C-Langues
Bisson, Renaud	C-Optimonde
Merotto, Ines	C-Optimonde
Inactif H21-A21	C-P.L.A.C.
Inactif H21-A21	C-Photographie
Absent	C-Sciences de la nature
Allard, Hubert	C-Sciences humaines – Innovation sociale
Absent	C-Sciences humaines – Questions internationales
Brault, Félix-Antoine	C-Sciences humaines – Regards sur la personne
Chénier-André, Louis-François	C-Soins infirmiers
Inactif H21-A21	C-T.É.E.
Inactif H21-A21	C-T.É.S.
Decelles, Viviane	C-T.I.L.
Heckersbruch, Katherine	C-T.I.L.
Inactif H21-A21	C-T.T.S.
Absent	C-Techniques de gestion
MÉTIERS D'ART	
Inactif H21-A21	MA-Céramique
Inactif H21-A21	MA-Construction textile
Inactif H21-A21	MA-Ébénisterie
Inactif H21-A21	MA-Impression textile



- TABLE DE CONCERTATION A21-#4

Arnaud, Alice	MA-Joallerie
Coloma, Enzo	MA-Joallerie
Inactif H21-A21	MA-Lutherie
Inactif H21-A21	MA-Verre
COMITÉS THÉMATIQUES	
Ngawala, Shayla	T-Annyeong from Korea
Huynh Renaud, Tony Duc	T-C2V2 (Robotique)
Fortin, Malika	T-Comité féministe
Leseize, Béatrice	T-Comité féministe
Côté, Jérémy	T-Comité Smash
Fontaine Maude	T-Communauté LGBTQ+
Rajotte, Mélissa RAIN	T-Communauté LGBTQ+
Dureau-Nadeau, Laure-Anne	T-EnVIEUXronnement
Inactif H21-A21	T-Gratuit
Absent	T-Improvisation
Pause	T-Interculturel
Sansot, Victor	T-Journal L'Exilé
Aguilera, Lucas	T-Libertad
Absent	T-Made in Japan
Absent	T-Oui-CVM
Absent	T-Radio du Vieux
Auclair, Xavier	T-S.A.E.
Freire Novo, Quentin	T-S.A.E.
Boyer, Florian	T-Vieux-Dragon
BUREAU EXÉCUTIF / Autres présences	
Cogné, François	X-RADAR CVM
Martineau, Carolyne	X-Bureau exécutif
Giri, Manon	X-Subvention externe A21-03 – Revue L'Esprit Libre
XXX, XXX	X-Subvention externe A21-05 – COBP
XXX, XXX	X-Subvention externe A21-06 – Institut F
Lopez-Fraile, Javier	X-Subvention externe A21-07 – Anti-Détention, S.S.F.

0.0 Procédures

LGBTQ+ propose ouverture **l'ouverture de la Table de concertation [A21-04](#) de ce mercredi 10 novembre 2021**

Libertad appuie

Adoptée à l'unanimité

0.1 Reconnaissance du territoire

J'aimerais / Nous aimerions commencer par reconnaître que le Cégep du Vieux Montréal est situé en territoire autochtone, lequel n'a jamais été cédé. Je reconnais/Nous reconnaissons la nation Kanien'kehá: ka comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui. Tiohtiá:ke / Montréal est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations, et aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident. C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les Peuples Autochtones et autres personnes de la communauté montréalaise.

0.2 Présidium

Bureau exécutif propose **Taha Bousaa** comme animateur de la présente Table de concertation et **Philomène Lemieux** comme secrétaire

Création littéraire appuie

Adoptée à l'unanimité

Sciences humaines – Regards sur la personne propose :

- **Que, exceptionnellement, le président et la secrétaire de cette Table de concertation puissent avoir le droit de parole au cours de cette rencontre**

Vieux Dragon appuie

Adoptée à l'unanimité



- TABLE DE CONCERTATION A21-#4

0.3 Lecture et adoption du procès-verbal ([A21-03](#) – 20 octobre 2021)

0.3.1 Excuse

[Lettres d'excuse](#) :

Excusé	C-Communication
Excusé	C-Design d'intérieur
Excusé	C-Graphisme

0.3.2 Lecture

Lecture du procès-verbal en attente d'adoption

- ✓ Table de concertation [A21-03](#) – 20 octobre 2021

0.3.2 Adoption

Sciences humaines – Regards sur la personne propose **l'adoption du procès-verbal tel quel après correction des présences du Bureau exécutif et l'application du huis-clos administratif au point 1.2.2 Rénovations 3^{ème} étage (2023)**

- ✓ **Table de concertation [A21-03](#) – 20 octobre 2021**

Architecture appuie

Adoptée à l'unanimité

0.4 Suite du procès-verbal

R.A.S.

0.5. Lecture et adoption du présent ordre du jour

Ordre du jour tel qu'affiché

- 1.0 Affaires exécutives
 - 1.1 Lutte contre la Covid 19 : [Plan de lutte](#) AGEV M : suivi
 - 1.2 Plan d'action A21 : suivi
 - 1.2.1 Lutte contre la violence à caractère sexuel : [Phase III](#) : suivi
 - 1.2.2 Rénovations 3^{ème} étage (2023) : [Campagne](#) (voir [plans](#)) : comité de négociation
 - 1.2.3 Associations combattives : [Solidarité](#) : suivi
 - 1.2.4 Identité de genre : [Respect](#) : suivi
 - 1.2.5 COVID 19 : [Lutte](#) et mesures sanitaires
 - 1.2.6 [Encourager](#) la culture démocratique et la participation de notre communauté à cette dernière
 - 1.3 Archiviste / Archives
 - 1.4 [Fonds Solidarité AGEV M](#) : procédures d'utilisation
 - 1.5 Anniversaire Printemps érable 2012 : comité
 - 1.6 Microbrasseries : brassin AGEV M
 - 1.7 Assurances collectives : amélioration : suivi
 - 1.8 [Lettre ouverte](#) SOGÉÉCOM : Liberté d'expression
- 2.0 Subvention externe (Disponible : 3.400,00 (trois mille quatre cents) \$) : [proposition](#) répartition
 - 2.1 [A21-03](#) : Revue L'Esprit Libre (1000,00 - mille - \$ demandés)
 - 2.2 [A21-05](#) : COBP : Fond de soutien et d'information juridiques (1000,00 – mille- \$ demandés)
 - 2.3 [A21-06](#) : Institut F : Soutien programme *En famille, en harmonie* (2000,00 – deux mille - \$ demandés)
 - 2.4 [A21-07](#) : Comité anti-détention de Solidarité sans Frontières (1000,00 – mille - \$ demandés)
- 3.0 Délégué-e-s :
 - 3.1 [Comité](#) sélection de la permanence : [rapport](#)
- 4.0 Ouverture – fermeture de comités



TABLE DE CONCERTATION A21-#4

- 5.0 Locaux
 - 5.1 Local A3.06e: local Interculturel / EnVIEUXronnement
- 6.0 Budget des comités
 - 6.1 Subventions étudiantes (500,00 (cinq cents) \$ disponibles) : [proposition](#)
 - 6.1.1 [A21-02](#): TIL – Spa et relaxation
- 7.0 Activités des comités :
 - 7.1 Suite souper délégué.e.s
- 8.0 Affaires diverses
- 9.0 Levée

LGBTQ+ propose **d'inverser les points 1 Affaires exécutives et 2 Subventions externes**
Histoire & civilisation appuie
Adoptée à l'unanimité

SAE propose **l'ajout d'un point 2.9 Vers un moteur électrique pour la Formule SAE**
Architecture appuie
Adoptée à l'unanimité

Sciences humaines – Regards sur la personne **propose l'ajout d'un point 2.10 : Commission des études : nomination délégué.e du secteur technique**
Architecture appuie
Adoptée à l'unanimité

LGBTQ+ propose **l'ajout d'un point 7.2 LGBTQ Déficit**
Sciences humaines – Regards sur la personne appuie
Adoptée à l'unanimité

Bureau exécutif propose **l'ajout d'un point 5.2 C2V2 (Robotique) et local du Gratuit**
LGBTQ appuie
Adoptée à l'unanimité

Sciences humaines – Regards sur la personne propose **l'ajout d'un point 3.0 Personnes extérieures et de décaler les autres points**
Comité Féministe appuie
Adoptée à l'unanimité

LGBTQ propose **l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié**
Libertad appuie
Ordre du jour tel que modifié

- 1.0 Subvention externe (Disponible : 3.400,00 (trois mille quatre cents) \$) : [proposition](#) répartition**
 - 1.1 [A21-03](#) : Revue L'Esprit Libre (1000,00 - mille - \$ demandés)**
 - 1.2 [A21-05](#) : COBP : Fond de soutien et d'information juridiques (1000,00 – mille- \$ demandés)**
 - 1.3 [A21-06](#) : Institut F : Soutien programme *En famille, en harmonie* (2000,00 – deux mille - \$ demandés)**
 - 1.4 [A21-07](#) : Comité anti-détention de Solidarité sans Frontières (1000,00 – mille - \$ demandés)**
- 2.0 Affaires exécutives**
 - 2.1 Lutte contre la Covid 19 : [Plan de lutte](#) AGE CVM : suivi**
 - 2.2 Plan d'action A21 : suivi**
 - 2.2.1 Lutte contre la violence à caractère sexuel : [Phase III](#) : suivi**
 - 2.2.2 Rénovations 3^{ème} étage (2023) : [Campagne](#) (voir [plans](#)) : comité de négociation**
 - 2.2.3 Associations combatives : [Solidarité](#) : suivi**
 - 2.2.4 Identité de genre : [Respect](#) : suivi**



- TABLE DE CONCERTATION A21-#4

- 2.2.5 COVID 19 : **Lutte** et mesures sanitaires
- 2.2.6 **Encourager** la culture démocratique et la participation de notre communauté à cette dernière
- 2.3 Archiviste / Archives
- 2.4 **Fonds Solidarité AGE CVM** : procédures d'utilisation
- 2.5 Anniversaire Printemps érable 2012 : comité
- 2.6 Microbrasseries : brassin AGE CVM
- 2.7 Assurances collectives : amélioration : suivi
- 2.8 **Lettre ouverte** SOGÉÉCOM : Liberté d'expression
- 2.9 SAE : vers un moteur électrique
- 2.10 Commission des études : nomination délégué.e secteur technique
- 3.0 Personnes extérieures
- 4.0 Délégué-e-s :
 - 4.1 **Comité** sélection de la permanence : **rapport**
- 5.0 Ouverture – fermeture de comités
- 6.0 Locaux
 - 6.1 Local A3.06e: local Interculturel / EnVIEUXronnement
 - 6.2 Local A3.06d: Gratuit vers C2V2 (Robotique)
- 7.0 Budget des comités
 - 7.1 Subventions étudiantes (500,00 (cinq cents) \$ disponibles) : **proposition**
 - 7.1.1 **A21-02** : TIL – Spa et relaxation
- 8.0 Activités des comités :
 - 8.1 Suite souper délégué.e.s
 - 8.2 LGBTQ : déficit
- 9.0 Affaires diverses
- 10.0 Levée

Adoptée à l'unanimité

1.0 Subventions externes

Subventions externes A21								
	Dépenses totales	Autofinancement	Subvention demandée	% Subvention	Prop. Mob.	Adopté en TC 23-05-21	Adopté en T.C. 20-10-21	
1	Bibliothèque DIRA: anarchiste	4 900,00 \$	4 500,00 \$	400,00 \$	8,16%		400,00 \$	
2	Gogauche: Pour la justice sociale et climatique	1 066,78 \$	866,78 \$	200,00 \$	18,75%		200,00 \$	
3	Revue L'Esprit Libre: Média indépendant pour analyses actualités	14 000,00 \$	13 000,00 \$	1 000,00 \$	7,14%	850,00 \$		dépôt
4	L'Achoppe: dans Hochelaga-M. centre social autogéré	19 600,00 \$	18 600,00 \$	1 000,00 \$	5,10%			1 000,00 \$
5	COBP: Fond de soutien et d'information juridique	13 000,00 \$	12 000,00 \$	1 000,00 \$	7,69%	850,00 \$		dépôt
6	Institut F: Soutien Programme <i>En Famille, en harmonie</i>	70 000,00 \$	68 000,00 \$	2 000,00 \$	2,86%	850,00 \$		dépôt
7	Comité anti-détention (Solidarité sans frontières)	4 800,00 \$	3 800,00 \$	1 000,00 \$	20,83%	850,00 \$		
	TOTAUX	127 366,78 \$	120 766,78 \$	6 600,00 \$	5,18%	3 400,00 \$	600,00 \$	1 000,00 \$
						Montant disponible A21	5 000,00 \$	

1.1 **A21-03** : Revue L'Esprit Libre (1000,00 - mille - \$ demandés)

LGBTQ propose **de donner le droit de parole à une représentante de la Revue L'Esprit Libre**

Vieux Dragon appuie
Adoptée à l'unanimité

SAE propose **d'octroyer une subvention externe d'un montant de 850,00 (huit cent cinquante) \$ à la Revue l'Esprit Libre**

Architecture appuie
Adoptée à l'unanimité

1.2 **A21-05** : COBP : Fond de soutien et d'information juridiques (1000,00 – mille- \$ demandés)



- TABLE DE CONCERTATION A21-#4

Architecture propose **de donner le droit de parole à un.e représentant.e de la COBP, plus particulièrement du Fond de soutien et d'information juridique)**

Libertad appuie

Adoptée à l'unanimité

Libertad propose d'octroyer une subvention externe d'un montant de 1300,00 (mille trois cents) \$ au Fond de soutien et d'information juridique de la COBP

LGBTQ appuie

Architecture amende pour un montant de 1000,00 (mille) \$

Féministe appuie

Amendement disposant de la principale

d'octroyer une subvention externe d'un montant de 1000,00 (mille) \$ au Fond de soutien et d'information juridique de la COBP

Adopté à l'unanimité

1.3 **A21-06 : Institut F : Soutien programme *En famille, en harmonie* (2000,00 – deux mille - \$ demandés)**

Architecture propose **de donner le droit de parole à un.e représentant.e de l'Institut F et du programme *En Famille, en harmonie***

Comité Smash appuie

Adoptée à l'unanimité

Comité Féministe propose **d'octroyer une subvention externe d'un montant de 825,00 (huit cent vingt-cinq) \$ à l'Institut F et du programme *En Famille, en harmonie***

Architecture appuie

Adoptée à l'unanimité

1.4 **A21-07 : Comité anti-détention de Solidarité sans Frontières (1000,00 – mille - \$ demandés)**

Architecture propose **de donner le droit de parole à un représentant du comité anti-détention de Solidarité sans frontières**

Comité Smash appuie

Adoptée à l'unanimité

Comité Féministe propose **d'octroyer une subvention externe d'un montant de 675,00 (six cent soixante-quinze) \$ à l'Institut F et du programme *En Famille, en harmonie***

Féministe appuie

Adoptée à l'unanimité

Subventions externes A21									
	Dépenses totales	Autofinancement	Subvention demandée	% Subvention	Prop. Mob.	Adopté en TC 23-09-21	Adopté en TC 20-10-21	Adopté TC 10-11-21	
1	Bibliothèque DIRA: anarchiste	4 900,00 \$	4 500,00 \$	400,00 \$	8,16%		400,00 \$	-	-
2	Gogauche: Pour la justice sociale et climatique	1 066,78 \$	866,78 \$	200,00 \$	18,75%		200,00 \$	-	-
3	Revue L'Esprit Libre: Média indépendant pour analyses actualités	14 000,00 \$	13 000,00 \$	1 000,00 \$	7,14%	850,00 \$		dépôt	850,00 \$
4	L'Achoppe: dans Hochelaga-M. centre social autogéré	19 800,00 \$	18 800,00 \$	1 000,00 \$	5,10%			1 000,00 \$	-
5	COBP: Fond de soutien et d'information juridique	13 000,00 \$	12 000,00 \$	1 000,00 \$	7,69%	850,00 \$		dépôt	1 000,00 \$
6	Institut F: Soutien Programme <i>En Famille, en harmonie</i>	70 000,00 \$	68 000,00 \$	2 000,00 \$	2,86%	850,00 \$		dépôt	825,00 \$
7	Comité anti-détention (Solidarité sans frontières)	4 800,00 \$	3 800,00 \$	1 000,00 \$	20,83%	850,00 \$			675,00 \$
TOTAUX		127 366,78 \$	120 766,78 \$	6 600,00 \$	5,18%	3 400,00 \$	600,00 \$	1 000,00 \$	3 350,00 \$
Montant disponible A21						5 000,00 \$	4 400,00 \$	3 400,00 \$	50,00 \$

2.0 Affaires exécutives

2.1 Lutte contre la Covid 19 : **Plan de lutte** AGEV M : suivi

Have you heard of The Novel Coronavirus, Mr. Bond?



- TABLE DE CONCERTATION A21-#4

LGBTQ propose que **les deux nouveau.velle secrétaires permanent étudiant, Oussama Kadali et Alyssa Vézina, soient ajoutés à la liste des Responsables sanitaires contre la COVID 19 (RSC)**

EnVIEUXronnement appuie
Adoptée à l'unanimité

2.2 Plan d'action A21 : suivi

2.2.1 Lutte contre la violence à caractère sexuel : [Phase III](#)

RAPPEL

- ✓ Considérant le mandat sur le Règlement visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel au sein de l'AGECVM voté par le [Forum Numérique A20-01](#);
- ✓ Considérant nos mandats internes pour lutter contre les violences à caractère sexuel;
- ✓ Considérant le nombre inquiétant d'étudiant.e.s n'ayant pas suivi la formation
- ✓ Considérant que l'AGECVM prend à cœur la lutte contre les violences à caractère sexuels;
- ✓ Considérant les informations transmises au Bureau Exécutif en ce qui concerne le plan de route actuelle;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que la formation contre les violences à caractère sexuels devienne obligatoire à tous les signataires, aux représentant.e.s, aux personnes impliquées dans la mobilisation, ainsi qu'aux personnes avec responsabilité de l'AGECVM;**
- ❖ **Que le suivi soit effectué par le Bureau Exécutif, un comité ad hoc ou toute autre instance compétente;**
- ❖ **Que les instances de l'AGECVM puissent appliquer des sanctions, si besoin est, contre un.e de ses membres n'ayant pas suivi la formation;**
- ❖ **Que l'AGECVM procède, en collaboration ou pas avec l'Administration du Cégep du Vieux Montréal, à une campagne de sensibilisation en direction des étudiant.e.s;**
- ❖ **Que l'AGECVM renouvelle les mandats et positions voté.e.s lors des sessions précédentes, principalement le mandat inclus dans le [plan d'action de la session A20](#) : *Règlement visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel au sein de l'AGECVM.***

Comité Féministe propose une date butoir (10 décembre 2021) pour tous.tes les membres de l'AGECVM pour avoir suivi la formation en ligne en matière de violence à caractère sexuel

SAE appuie

Architecture amende pour la date du 21 décembre 2021

Soins infirmiers appuie

Libertad s'oppose

Vote :

Pour : 5

Contre : majorité claire

Amendement rejeté à majorité

Retour à la principale

une date butoir (10 décembre 2021) pour tous.tes les membres de l'AGECVM pour avoir suivi la formation en ligne en matière de violence à caractère sexuel



- TABLE DE CONCERTATION A21-#4

Soins infirmiers s'oppose

Vote :

Pour : 16

Contre : 1

Abstention : 1

Adoptée à majorité

SAE propose **une campagne de publicité autour de cette formation en ligne sur les violences à caractère sexuel**

Vieux Dragon appuie

Adopté à l'unanimité

Libertad propose de **mandater le Bureau exécutif pour contacter l'Administration du Cégep du Vieux Montréal pour diffuser la date butoir du 10 décembre 2021 auprès de nos membres par leurs canaux de communication habituels**

Comité féministe appuie

Adoptée à l'unanimité

2.2.2 **Rénovations 3^{ème} étage (2023) : Campagne (voir [plans](#))**

RAPPEL

- ✓ Considérant les projets de rénovations du 3^{ème} étage par les Ressources matérielles du Cégep du Vieux Montréal pour l'horizon 2023;
- ✓ Considérant que l'espace des comités et de l'AGECVM sera profondément et radicalement modifié;
- ✓ Considérant les besoins de nos comités ainsi que ceux de l'AGECVM en général quant à son espace;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM réunisse ses comités concernés par ces rénovations prévue en 2023 au 3^{ème} étage afin de coordonner nos revendications;**
- ❖ **Que l'AGECVM récolte et rassemble les demandes et revendications de la population étudiant.e vis à vis de ces rénovations;**
- ❖ **Que L'AGECVM consulte les syndicats touchés par ces rénovations pour connaître leurs positions;**
- ❖ **Que l'AGECVM entame des négociations avec l'Administration vis à vis de ces rénovations;**
- ❖ **Que l'AGECVM programme une campagne de moyens de pressions si nécessaire;**
- ❖ **Que l'AGECVM s'assure que les espaces perdus au cours des dernières sessions (A3.94 (Archives), A3.95, A3.96 et A3.97(anciens locaux de la radio) + C3.15 (ancien Dodorium) soient récupérés sinon compensés d'une certaine façon, notamment pour la relocalisation de nos archives;**
- ❖ **Que l'AGECVM négocie et signe une entente sur la gestion et les droits que possède l'Association sur ces espaces.**

R.A.S.

2.2.3 **Associations combattives : [Solidarité](#)**

RAPPEL

- ✓ Considérant l'absence de liens et relations concrètes entre associations étudiantes qui partagent nos mêmes valeurs;
 - ✓ Considérant que nos intérêts et luttes convergent régulièrement et se complètent;
- Le Bureau exécutif propose



- TABLE DE CONCERTATION A21-#4

- ❖ **Que l'AGECVM cherche à établir des relations durables, coopératives, de préférence permanentes et solidaires avec les autres associations étudiant.e.s qui partagent nos valeurs et positions;**
- ❖ **Que L'AGECVM entame ces démarches dans l'optique de l'établissement d'un échange de ressources solidaires;**
- ❖ **Que l'AGECVM cherche l'établissement d'un réseau coopératif et solidaire vis à vis de la mobilisation des parties concernées;**
- ❖ **Que les parties et l'AGECVM cherchent à établir une coalition commune entre les associations concernées.**

[Taha Boussaa déballe son spiel]

R.A.S.

2.2.4 Identité de genre : Respect

RAPPEL

- ✓ Considérant nos positions en appuie aux luttes LGBTQ+;
- ✓ Considérant nos soutiens à la communauté et notre recherche d'un environnement inclusif et sécuritaire pour tous nos membres;
- ✓ Considérant nos mandats pour sensibiliser la population étudiante;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM demande à ses exécutants, qui le souhaite, d'afficher publiquement leurs pronoms;**
- ❖ **Que l'AGECVM indique, dans les procès-verbaux, si la personne concernée est à l'aise, les pronoms des participants entre parenthèses;**
- ❖ **Que l'AGECVM adopte un style d'écriture non genré dans ses communications internes et externes.**

LGBTQ propose **que l'AGECVM mette à la disposition de ses membres le formulaire pour le changement du prénom usuel dans les systèmes du Cégep du Vieux Montréal.**

Libertad appuie

Adoptée à l'unanimité

2.2.5 COVID 19 : Lutte et mesures sanitaires

RAPPEL

- ✓ Considérant la situation sanitaire au Québec;
- ✓ Considérant le risque d'éclosions au CVM si des mesures sanitaires ne sont pas respectées;
- ✓ Considérant la dangerosité du virus COVID-19 et sa grande capacité de contagion rapide;
- ✓ Considérant que malgré la vaccination en cours des variants résistant commencent à se propager;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM s'assure que des mesures sanitaires suffisantes soient appliquées pour protéger la communauté étudiant.e.s;**
- ❖ **Que l'AGECVM se charge, si besoin est, de s'assurer que ces règles soient appliquées au sein de ses activités;**
- ❖ **Que le Bureau Exécutif propose un plan de lutte contre la COVID-19 satisfaisant;**
- ❖ **Que la Table de Concertation adopte un plan de lutte contre la COVID-19 en ce qui concerne les activités de comités d'ici le 15 septembre;**
- ❖ **Que les instances de l'AGECVM s'assurent que les mesures sanitaires soient appliquées et réagissent si la situation change;**
- ❖ **Que des sanctions soient appliquées si un.e membre met en danger le bien-être sanitaire de notre communauté par ses actions.**



- TABLE DE CONCERTATION A21-#4

R.A.S.

2.2.6 Encourager la culture démocratique et la participation de notre communauté à cette dernière

RAPPEL

- ✓ Considérant nos positions historiques en ce concerne la démocratie et la lutte contre les méthodes autoritaires;
- ✓ Considérant la culture ainsi que les instances démocratiques de l'AGECVM basées sur une démocratie directe;
- ✓ Considérant que pour qu'une démocratie soit fonctionnelle elle a besoin de la participation de ses membres;
- ✓ Considérant que le Bureau Exécutif a procédé à un changement de méthodes de travail pendant la pandémie pour s'assurer de rester transparents, garantir un suivi du travail réalisé ou débuté et ainsi d'encourager les membres à participer à la réalisation des projets votés par l'Assemblée générale;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM entame des campagnes d'informations pour informer et sensibiliser les étudiant.e.s sur la démocratie étudiante dont iels font partie;**
- ❖ **Que l'AGECVM entame des initiatives de mobilisation pour augmenter la participation démocratique;**
- ❖ **Que le Bureau exécutif garde si possible ces méthodes de travail basées sur la consultation des membres concernés, le consensus, la transparence de son processus de décision ainsi que le suivi des mandats et projets effectués devant les instances de l'Association;**

Histoire & civilisation propose de 'kidnapper' les élèves du secondaire 'visitant' le cégep pour les 'endoctriner' le plus vite possible (Légalement ceci n'est pas un conseil juridique)

2.3 Archiviste / Archives

R.A.S.

2.4 Fond de solidarité AGE CVM : Procédures d'utilisation (proposition)

Procédures d'utilisation (Proposition)

Article 1

Le Comité du FSAGE est chargé de traiter les demandes d'utilisation du FSAGE ainsi que la bonne distribution et utilisation des coupons-repas Exode.

Article 2

La composition du comité est le suivant:

- Un.e membre de l'exécutif désigné par le Bureau exécutif;
- Deux membres de la Table de concertation désignés par la Table de concertation;
- Un.e étudiant.e désigné.e par l'Assemblée générale (non-obligatoire).

Article 3

Les demandes pour une aide financière seront traitées par le biais d'un formulaire complété à la permanence de l'AGECVM (A3.85). Les demandes seront soumises au comité du FSAGE et doivent être traitées anonymement, la permanence ayant la charge de présenter les demandes en anonymisant l'identité des personnes demanderesse et en ne présentant comme identifiant qu'un numéro pour chacun des dossiers soumis. Les demandes seront identifiées comme suit: FSAGE-XXX. Le formulaire doit contenir un descriptif de la situation de la personne, un descriptif du besoin à combler financièrement, ainsi qu'une facture si possible.

Article 4

Lorsque la demande est acceptée par le Comité du FSAGE, un chèque sera émis au nom de la demanderesse et envoyé par la permanence à la personne concernée. Il est toutefois possible que le comité décide de ne pas octroyer la somme complète demandée.



- TABLE DE CONCERTATION A21-#4

Article 5

Le comité du FSAGE doit justifier dans un rapport ses décisions, sans exception, que ce soit pour un refus ou une autorisation.

Article 6

Les modalités d'accès à des coupons-repas de l'Exode seront votées par l'Assemblée générale. A chaque session, l'Assemblée générale déterminera le nombre des coupons-repas de l'Exode en circulation ainsi que le poste budgétaire concerné.

Article 7

Le Comité FSAGE a le droit de puiser dans le Fond de Solidarité pour commander des coupons-repas supplémentaires à l'Exode, ou encore répondre à une demande présentée devant lui par l'octroi d'une carte-repas Exode. Les coupons-repas Exode créés par le comité FSAGE peuvent être différents dans leur modalité que ceux produits au début de la session par suite du mandat adopté par l'Assemblée générale (voir article 6).

Article 8

Le Bureau exécutif doit s'assurer que le Comité FSAGE se rencontre régulièrement et que ses membres soient présent.e.s. Le Bureau exécutif possède le pouvoirs de suspendre un.e des membre.s si ce ou ces dernier.nière.s :

- Ne se présente.nt pas aux rencontres du Comité FSAGE;
- Semble.nt en conflit d'intérêts avec une demande;
- Abuse.nt de ses positions.

La personne sera suspendue jusqu'à une décision lors d'une Table de concertation ultérieure.

Article 9

Le Bureau exécutif, en tant qu'instance exécutive en charge de veiller à la bonne gestion administrative et financière de l'AGECVM, possède le pouvoir d'intervenir en cas d'abus dans l'utilisation du Fond de Solidarité.

Article 10

Ces règlements peuvent être modifiés ou abolis en tout temps par l'Assemblée générale.

Sciences humaines – Regards sur la personne propose **que la Table de concertation envoie ces modalités d'utilisation du Fonds de solidarité AGECVM à la prochaine Assemblée générale en vue de leur adoption**

LGBTQ appuie

Adoptée à l'unanimité

Sciences humaines – Regards sur la personne propose **de donner le droit de parole à François Cogné, de RADAR**

LGBTQ appuie

Adoptée à l'unanimité

2.5 Anniversaire Printemps érable 2012 : Comité

R.A.S.

2.6 Microbrasseries : Brassin AGECVM

Création de la bière *gauche efficace duplessiste écologico-extractive nationaliste chauvine catho-laïque anti-woke* à vendre à perte

R.A.S.

2.7 Assurances collectives : améliorations

R.A.S.

2.8 [Lettre ouverte](#) SOGÉÉCOM :

Censure, menaces et exclusion au Collège de Maison-neuve: quelle liberté d'expression?

9 novembre 2021

Les noms des étudiantes et de l'enseignante impliquées dans la situation décrite dans ce texte sont fictifs. L'objectif de celui-ci n'est pas de faire une dénonciation publique de l'enseignante,



- TABLE DE CONCERTATION A21-#4

mais plutôt de dévoiler les mécanismes entravant la liberté d'expression des étudiantes dans l'enseignement supérieur.

Collège de Maisonneuve, mercredi le 15 septembre 2021, aux alentours de 9h :

« Toi, ça sert à rien de lever la main, je ne t'écouterai pas »

Ces paroles ont été prononcées par l'enseignante envers une élève lors d'une discussion en classe. Le sujet en question? La liberté d'expression.

Ce matin-là, l'enseignante explique le thème de la journée, le journalisme, postulant d'entrée de jeu que « tout doit pouvoir se dire ». Elle aborde le cas d'une professeure d'Ottawa en 2020, qu'elle met en lien avec l'œuvre de Vallières, qu'elle nomme au long : « N*gres blancs d'Amérique ». Elle poursuit en utilisant une dizaine de fois le mot « n*gre » en l'espace de cinq minutes – la majorité des usages n'étant pas destiné à citer une œuvre.

Malaise. Le tiers des étudiant.es étant noir.es, on sent une certaine tension autour de l'usage répété de ce mot. Parmi ceux-ci, Laetia lève la main pour contester l'emploi non nécessaire du mot n*gre et les blessures qu'il lui inflige. L'enseignante rétorque qu'elle refuse de se faire censurer par ses étudiant.es. Une seconde étudiante, Jeanne, lève la main et propose l'utilisation d'un diminutif, une proposition ignorée par l'enseignante. Il s'en suit une discussion avec les étudiant.es de la classe, durant laquelle la professeure ne se gêne pas pour renommer le mot « n*gre » une quinzaine de fois.

Quelques minutes plus tard, Jeanne relève la main pour réitérer sa proposition. L'enseignante la pointe alors du doigt, et répond : « Toi, ça sert à rien de lever la main, je ne t'écouterai pas ». L'enseignante renchérit et exprime à plusieurs reprises que si des étudiant.es ne partagent pas son opinion, ils n'ont qu'à quitter le cours. Suivant ces indications, les deux étudiantes ayant pris la parole sortent. Cette situation, qui a eu lieu le 15 septembre au matin, aurait bien pu en rester ainsi. Toutefois...

Déboisement

Deux heures après ce cours, l'ensemble du groupe reçoit un courriel de la part de leur enseignante. Elle y annonce qu'elle ne veut pas en rester là : « Sachez que j'ai fait plusieurs démarches auprès de la direction, auprès de plusieurs A.P.I. afin que cesse ce climat malsain et que l'exclusion de certains éléments perturbateurs de mon cours est considérée » .

Inquiétude. Jeanne décide d'aller témoigner des événements à la coordonnatrice du département concerné – une étape prévue dans les procédures du Collège en vue de résoudre un conflit avec un professeur – et va rencontrer son association étudiante.

Une heure plus tard, l'étudiante reçoit un courriel de son aide pédagogique individuelle (API) : cette dernière a été informée de la situation par l'enseignante, et souhaite en discuter avec l'étudiante. Stress. Face à cette demande, et les menaces d'exclusion, Jeanne décide de contacter Laetia afin d'obtenir sa réaction. Fait étrange : celle-ci n'avait pas été contactée par son API.

Confusion

Le vendredi suivant, Jeanne se présente au bureau de son API en compagnie de Laetia. À cette rencontre, elles apprennent qu'une étudiante a été contactée par son API au sujet des propos qu'elle aurait tenu lors du cours du 15 septembre. Cependant, cette élève, que nous appellerons Laurie-Ève, n'a aucunement pris la parole ce jour-là. La professeure a ainsi identifié le second "élément perturbateur" du groupe comme étant Laurie-Ève, à la place de Laetia. La ressemblance entre ces deux élèves? Toutes les deux ont la peau noire.

Deux poids, deux mesures

Le courriel que Jeanne a reçu de son API est bref et succinct : « Une professeur de [...] m'a partagé brièvement une situation qui s'est passée dans un cours et j'aurais aimé en discuter avec toi ». En rencontre, la discussion porte sur les solutions de résolution de conflit pour l'étudiante.

Toutefois, le courriel envoyé à Laurie-Ève (destiné, rappelons-le, à Laetia) par son API, est d'un tout autre ordre : « Je voudrais simplement te rappeler que les comportements agressifs, ainsi que l'intimidation à l'égard de ton enseignante ne sont pas tolérés au Collège » et, propos d'autant plus inquiétant :

« Dans la mesure où votre enseignante se sentirait à nouveau brimée[...]; celle-ci pourrait communiquer vos agissements à la Direction ou, dans un cas de force majeure, recourir au Service de la sécurité du Collège »

Écrits par deux API différents, les messages destinés à Jeanne et à Laurie-Ève n'avaient donc aucunement la même portée. Pourtant, les communications avaient toutes deux été formulées à partir des propos de la professeure, concernant Jeanne et Laetia, qui avaient communiqué leurs idées en levant la main et en attendant leur droit de parole, comme les autres étudiant.es du groupe. Deux cas extrêmement similaires, mais deux réponses complètement différentes. Pourquoi avaient-elles été traitées de manières si distinctes?

D'un côté, on incitait Jeanne à recourir au dialogue et à la résolution de conflit, alors que de l'autre, on menaçait Laetia d'expulsion physique du cours. Est-il pertinent de noter que Jeanne est blanche alors que Laetia est noire?

Dans la semaine qui a suivi, Jeanne a décidé de se renseigner si d'autres étudiantes ont eu une expérience négative avec l'enseignante. Elle a engagé une conversation en messagerie privée, avec l'administrat.eur.rice d'un groupe Facebook dirigé par des ancien.nes étudiant.es de son cégep, mais n'obtient qu'une réponse automatisée du groupe.

Depuis ces événements, plusieurs malaises ont eu lieu. Jeanne a été faussement accusée d'enregistrer le cours par son enseignante. Celle-ci a aussi accusé Laurie-Ève – qui n'est pas intervenue dans le débat et qui s'est retrouvée mêlée par erreur à cette histoire – d'effectuer de l'intimidation à son égard, en ne la regardant pas dans les yeux. L'enseignante a ajouté que, dans un contexte de poursuite légale, l'enseignante est assurée de gagner sa cause. L'administration du Collège de Maisonneuve, ayant été informée des événements, n'a toutefois entrepris aucune action pour régler la situation. Il a été conseillé aux étudiantes d'obtenir une rencontre de conciliation avec la professeure ou bien de porter plainte.

Intervention de la direction

Mercredi 13 octobre, soit un mois après les événements, Jeanne reçoit un courriel la convoquant à une rencontre avec la directrice adjointe des études le lendemain. Une rencontre entre une médiatrice, Jeanne et Laurie-Ève, était préalablement planifiée cette même journée afin de résoudre le conflit. Toutefois, étant donné que ni la nature, ni les implications de la convocation par la direction des études étaient précisées dans le courriel, Jeanne se voit obligée de reporter la démarche de conciliation.

Durant cette rencontre, la Direction des études expose à Jeanne un événement récent: le 9 octobre, une publication associant le nom de son enseignante avec les termes "a fait preuve de racisme" a été affichée sur Facebook. De fait, dimanche le 10 octobre, Jeanne est avertie de l'apparition d'une publication semblant la concerner. Aussitôt avertie, elle découvre que l'intégralité de sa conversation privée, ayant eu lieu deux semaines plus tôt, avec la personne responsable du groupe Facebook a été publiée. Cette conversation a été divulguée publiquement sans son accord, et sans avertissements préalables. Immédiatement, elle a écrit à la personne respon-



- TABLE DE CONCERTATION A21-#4

sable de cette publication pour demander la suppression du post Facebook, requête acceptée dans l'heure qui a suivi.

Lors de son témoignage, la directrice adjointe informe l'étudiante que son enseignante a été mise au courant de la publication rapidement supprimée. Ayant déclaré Jeanne l'unique responsable possible de la publication "diffamatoire" à son égard, la professeure a demandé l'expulsion de l'élève, qu'elle qualifiait d'agressive, et qu'elle accusait d'intimidation ainsi que "d'embrigadement idéologique".

Malgré la demande explicite de l'enseignante, la directrice adjointe des études a assuré à Jeanne que son exclusion du cours n'était pas considérée, et on lui conseillait encore d'entreprendre des mesures de conciliation.

Promesses illusoires

Le 27 octobre, Jeanne reçoit une nouvelle demande de rencontre avec la Direction des études. La directrice adjointe explique alors que l'enseignante a exprimé à la direction être bouleversée par le post Facebook – effacé à la demande de l'étudiante. L'administration du Collège de Maisonneuve en est donc arrivée à la conclusion suivante : Jeanne doit dorénavant poursuivre le cours «de façon autonome», c'est-à-dire sans pouvoir assister aux séances données par son enseignante. Choc. La Direction des études se défend vivement, elle n'est pas «exclue» du cours. Pourtant, Jeanne aura seulement accès à des documents déposés en ligne, portant sur la matière abordée en classe, et à une séance sur deux d'une autre enseignante, en plus de ne pas pouvoir échanger avec la classe sur les différents sujets à l'étude.

Contradictions

La liberté d'expression en contexte académique est un aspect fondamental à l'apprentissage et au développement des connaissances. Selon une publication du Collège de Maisonneuve, intitulée *La liberté d'expression dans un cadre pédagogique respectueux* (mars 2021), les politiques et règlements de l'établissement « reposent sur des valeurs qui encadrent la liberté d'expression, dont le respect des différences ». Notamment, il est écrit à l'égard des étudiant.es que : «vous disposez aussi de cette liberté d'expression et pouvez faire part de votre malaise à l'égard d'un contenu de cours, à condition toutefois de respecter ce principe : en cas d'inconfort en situation

d'apprentissage, le dialogue – et non les interdits – doit toujours primer ».

Il y a quelque chose de contradictoire dans la manière dont cette notion de « liberté d'expression » a été utilisée par la professeure et l'administration du Collège afin de faire taire une étudiante qui respectait pourtant le décorum d'une discussion en classe. Est-ce que l'application de cette politique sur la liberté d'expression est destinée à justifier:

- De retirer le droit de parole à une étudiante alors que le reste des étudiant.es peuvent continuer à intervenir?
- D'ostraciser des étudiantes ayant pris légitimement la parole en les nommant «élément perturbateur»?
- De menacer des étudiantes d'expulsion administrative et d'intervention physique par les services de sécurité pour s'être exprimées en cours?
- D'empêcher une étudiante de monter un dossier de défense face à ces menaces répétées?
- Et, cerise sur le gâteau, d'empêcher une étudiante d'assister au cours auquel elle est pourtant inscrite, pour un événement pour lequel elle a pourtant prouvé qu'il n'y avait pas d'intention diffamatoire?

Cette situation, bien que particulière au Collège de Maisonneuve, met en lumière les angles morts du discours tenu, depuis un an, dans l'espace public à propos de la liberté d'expression dans l'enseignement supérieur. On semble, en effet, oublier qu'il existe un rapport de pouvoir asymétrique à l'avantage de l'enseignant.e dans une salle de classe: l'enseignant.e est responsable du succès ou de l'échec des étudiant.es. De plus, contrairement à ce que les débats laissent entendre, au Québec, le nombre de professeur.es suspendu.es ou renvoyé.es suite à des plaintes étudiantes est anecdotique, voire nul, en comparaison avec les étudiant.es subissant expulsions, abandons et échecs. Ces situations, comme l'absence de réaction du Collège de Maisonneuve suite à la dénonciation de plusieurs enseignant.es pour harcèlement sexuel, durant la vague de dénonciations de l'été dernier, illustrent le peu d'importance accordée, en fin de compte, à la voix et au bien-être des étudiant.es.

Libertad propose **de partager cette lettre de la SOGÉÉCOM largement sur les réseaux sociaux de l'AGEVCM**
LGBTQ appuie
Adoptée à l'unanimité

2.9 SAE : moteur électrique

Plan de Transition Énergétique Coût et explication

- 1) Fond de recherche et développement de motorisation électrique
 - a) Achat moteur et ensemble de batterie
 - b) Configuration
 - c) Pièces de rechanges
 - d) Outils de développements
 - e) Prévision des coûts hors commandites : 30 000\$
- 2) Développement d'une nouvelle voiture outre motorisation
 - a) Châssis
 - b) Système électrique
 - c) Suspension
 - d) Aérodynamique
 - e) Prévision des coûts hors commandites: 30 000\$ (tableau)
- 3) Compétitions

TABLE DE CONCERTATION A21-#2

- a) Inscription (annexe)
- b) Frais déplacement
- c) Nourriture et consommable
- d) Prévion des coûts hors commandites: 10 000\$ (tableau)
- 4) Commandite
 - a) Nouvelle commandite
 - b) Meilleure promotion
 - c) Prévion des gains: 25 000\$

Proposition de la Création du Plan

- Introduction de fond cumulatif de transition jusqu'en 2025
- 5000 \$ par session sur 5 ans (10 sessions)
- Droit d'accès des fonds en septembre 2024, sauf si accélération du projet
- Argent du compte de transition non cumulatif avec les fonds de fonctionnement habituels
- Fin du plan septembre 2025
- Si la formule dissoute conservation des fonds jusqu'en 2027
- 100% de l'argent lier au projet de transition électrique
- Vérification par Assemblée générale des dépenses (factures)
- Choix de la couleur de la première voiture électrique (T.C)

Sciences humaines – Regards sur la personne propose **l'adoption du plan d'électrification de la formule SAE**

LGBTQ appuie

Adoptée à l'unanimité

Note du secrétariat :

Mandat inapplicable

Au coût de 50.000,00 \$ sur cinq ans : la Table de concertation n'a pas le pouvoir d'engager une telle dépense. Seule l'Assemblée générale peut prendre en considération un tel plan, même si le pouvoir financier d'une telle Assemblée est limité à une session, au mieux une année fiscale, pour ne pas prendre des décisions en lieu et place des membres futur.e.s de l'AGECVM.

Au mieux cette proposition devrait être mise en dépôt et transmise à un comité d'étude pour voir, entre autres, les possibilités de convergence et de synergie avec les départements du Cégep du Vieux Montréal (de génie mécanique et électrique, par exemple) qui devront eux aussi passer à l'électrique.

Le fonctionnement comptable de l'AGECVM ne permet donc pas d'isoler un montant sur plusieurs années, sauf pour le fonds des comités qui regroupent les sommes accumulées par chacun des comités de l'AGECVM non dépensés au 30 juin, même si une [politique d'encadrement](#) de ces surplus des comités a été adoptée à la T.C. A21-02, du 29 septembre 2021.

Voir aussi charte 4.6 Pouvoirs et devoirs de la Table de concertation :

4.6 POUVOIRS ET DEVOIRS

(...)

C) Voter des budgets jusqu'à 3 000 \$, sans le vote préalable de l'Assemblée générale, si elle le considère dans l'intérêt collectif des membres. Cette procédure ne peut être utilisée qu'en cas d'urgence lors d'une réunion de la Table de concertation (voir article 4.8), et devra être adoptée aux deux tiers (2/3). Un compte-rendu de cette dépense devra être fait à l'Assemblée générale suivante.

D) Amender et adopter la ventilation des budgets de dépenses de la vie étudiante;

(...)

2.10 Commission des études

R.A.S.

3.0 Personnes externes

TABLE DE CONCERTATION A21-#2

LGBTQ propose **de donner la parole aux personnes extérieure à l'AGECVM, soit quelqu'une de l'opération Nez-Rouge et François Cogné, de Radar des Services aux étudiant.e.s, plus quelqu'un.e du Comité anti détention de Solidarité Sans frontières**

EnVIEUXronnement appuie

Adoptée à l'unanimité.

4.0 Délégué-e-s

4.1 Comité de sélection de la permanence : rapport

Le Comité de sélection a procédé à un premier tri, après avoir reçu 26 (vingt-six) candidatures, par l'envoi d'un questionnaire portant sur l'Association étudiante et sur le Cégep du Vieux Montréal. Seulement 7 (sept) candidat.e.s ont répondu à ce questionnaire, 6 ont passé une entrevue.

Les entrevues ont eu lieu, en présence, ces mercredis 13 et 20 octobre 2021. À l'issue du processus d'embauche, vous trouverez plus bas la liste de rappel pour l'embauche des étudiant.e.s permanent.e.s.

Pour la sélection de la permanence, nous nous sommes basés sur les critères suivants, sans ordre précis :

- L'autonomie et les aptitudes pour combler le poste, la connaissance de certains logiciels, l'expérience administrative et comme réceptionniste etc.
- La connaissance de l'AGECVM, des instances, des mandats et des dossiers en cours.
- La facilité à communiquer, compte tenu des fonctions d'accueil relatives au poste
- Réaction face a des situations précises et face aux mouvements étudiants

Voici la liste de rappel élaboré par le Comité de sélection :

1. Oussama Kaidali
2. Alyssa Vézina
3. Aimeric Dureau-Nadeau

Non classé : Kestia Lacroix, Jessica Biener et Aya Mesfoui

Au plus tôt (mais la T.C. A21-03, du 20 octobre 2021, permet au Bureau exécutif d'engager le plus tôt possible deux étudiant.e.s de la liste de rappel afin de combler le manque de secrétaires actuel) après approbation par la T.C.A21-04, selon la charte, selon le nombre de postes à combler (deux en l'occurrence), des étudiant.e.s seront choisi.e.s par le Bureau exécutif selon les besoins du secrétariat, dans l'ordre de la liste de rappel, puis présenté.e.s pour entérinement à la Table de Concertation à la session A21-04.

LGBTQ propose **que la Table de concertation entérine le rapport du Comité de sélection de la permanence, et confirme l'engagement d'Oussama Kaidali et Alyssa Vézina au 1^{er} novembre 2021**

EnVIEUXronnement appuie

Adoptée à l'unanimité

5.0 Ouverture – fermeture de comités

LGBTQ+ propos **de retirer 'Communauté' de son nom afin d'être simplement LGBTQ**

Sciences humaines – Regards sur la personne appuie

Adoptée à l'unanimité

Bureau exécutif propose le dégel de l'accès au compte de Design de présentation (mais l'accès au compte n'était pas gelé ..., le comité étant resté endormi, donc pas de pénalité, jusqu'à récemment)

Libertad appuie

Sciences humaines – Regards sur la personne 'perd du temps'

Adopté à l'unanimité

LGBTQ propose l'**ouverture du Comité Plein Air**



TABLE DE CONCERTATION A21-#2

EnVIEUXronnement appuie
Adoptée à l'unanimité

Libertad propose **l'ouverture du Comité Vieux-Métal (qui ne sera effective qu'après le dépôt de la fiche de création du dit comité au secrétariat de l'AGEVVM)**

Vieux Dragon appuie
Adoptée à l'unanimité

6.0 Locaux

6.1 A3.06e : Interculturel - EnVIEUXronnement

EnVIEUXronnement propose **d'avoir à nouveau accès au local A3.06e comme voté à la Table de concertation A21-02**

Sciences humaines – Innovation sociale appuie
Adoptée à l'unanimité

6.2 A3.06d : C2V2 (Robotique) - Gratuit

Bureau exécutif propose **que, puisque Gratuit est 'vide', le local A3.06d soit mis à la disposition de C2V2 (Robotique)**

Libertad appuie
Adoptée à l'unanimité

7.0 Budget des comités

7.1 Subventions étudiantes (500,00 (cinq cents) \$ disponibles) : [proposition](#)

6.2.1 [A21-02](#) : TIL Spa et relaxation

LGBTQ propose **d'octroyer au projet étudiant TIL : Spas et relaxation une subvention étudiante d'un montant de 500,00 (cinq cents) \$**

Comité Plein Air appuie
Adoptée à l'unanimité

Subventions étudiantes A21

	Dépenses totales	Autofinancement	Subvention demandée	% Subvention	Prop. Secrétariat AGEVVM	Adjoint T.C. A21-02	T.C. 10-11-21
1 TIL: Halloween 2021	2 000,00 \$	1 000,00 \$	1 000,00 \$	50,00%	500,00 \$	500,00 \$	
2 TIL: Spa détente	800,00 \$	300,00 \$	500,00 \$	62,50%	500,00 \$		500,00 \$
			- \$				
			- \$				
			- \$				
			- \$				
			- \$				
TOTAUX	2 800,00 \$	1 300,00 \$	1 500,00 \$	53,57%	1 000,00 \$	500,00 \$	500,00 \$
			Montant disponible A21		1 000,00 \$	500,00 \$	- \$

7.2 LGBTQ - Déficit

Libertad propose **que l'AGEVVM permette un déficit pour la session A21 au comité LGBTQ pouvant aller jusqu'à 500,00 (cinq cents) \$**

Comité Plein Air appuie
Adoptée à l'unanimité

8.0 Activités des comités

8.1 Suite souper délégué.e.s

Le Dragon rouge, c'est trop cher

Soins infirmiers propose **de décider par suite d'un ensemble de sondage par Facebook**

TABLE DE CONCERTATION A21-#2

Sciences humaines – Regards sur la personne appuie
Adoptée à l'unanimité

<u>Annyeong from Korea</u> • R.A.S.	• R.A.S.	<u>P.L.A.C.</u> •
<u>Architecture</u> • Vernissage fin d'études • Soirée finissant.e.s	<u>Génie mécanique</u> •	<u>Photographie</u> •
<u>Audiovisuel</u> • R.A.S.	<u>Graphisme</u> • Excusé	<u>Radio du Vieux</u> • Absent
<u>Bureau exécutif</u> • <u>R.A.S.</u>	<u>Gratuit</u> • Absent	<u>S.A.E.</u> • R.A.S.
<u>C2V2 (Robotique)</u> • Projet autofinancement (vente de garage)	<u>Histoire & civilisation</u> • R.A.S.	<u>Sc.Humaines – Innovation sociaae</u> • R.A.S.
<u>Céramique</u> •	<u>Impression textile</u> •	<u>Sc.Humaines – Questions internationales</u> • Absent
<u>Comité féministe</u> • R.A.S.	<u>Improvisation</u> • R.A.S.	<u>Sc.Humaines – Regards sur la personne</u> • R.A.S.
<u>Comité Smash</u> • R.A.S.	<u>Informatique</u> •	<u>Sciences de la nature</u> • Absent
<u>Communication</u> • Excusé	<u>Interculturel</u> • Pause	<u>Soins infirmiers</u> • R.A.S.
<u>Construction textile</u> • Absent	<u>Joaillerie</u> • R.A.S.	<u>TÉE</u> •
<u>Création littéraire</u> • Micros ouverts (au moins trois sur la session)	<u>Journal L'Exilé</u> • R.A.S.	<u>TÉS</u> •
<u>Design de présentation</u> • R.A.S.	<u>Langues</u> •	<u>TIL</u> • R.A.S.
<u>Design d'intérieur</u> • Excusé	<u>Libertad</u> • R.A.S.	<u>TTS</u> •
<u>Design industriel</u> • R.A.S.	<u>LGBTQ</u> • Vente macarons	<u>Techniques de gestion</u> • Absent
<u>Dessin animé – Cinéma d'animation</u> •	<u>Lutherie</u> •	<u>Verre</u> •
<u>Ébénisterie</u> •	<u>Made in Japan</u> • Otakuton	<u>Vieux-Dragon</u> • R.A.S.
<u>EnVIEUXronnement</u>	<u>Optimonde</u> • R.A.S.	Comité INACTIF H21 et A21
	<u>Qui CVM</u> • Absent	

8.0 Affaires diverses

9.0 Levée

Bureau exécutif propose **la levée de la Table de concertation [A21-04](#), de ce 10 novembre 2021**
TIL appuie
Adopté à l'unanimité

1. <u>Annyeong from Korea</u> - R.A.S.	10. <u>Construction textile</u>
2. <u>Architecture</u> - vernissage fin d'études - soirées finissants	11. <u>Création littéraire</u> - Micro-courant
3. <u>Audiovisuel</u> - R.A.S.	12. <u>Design de présentation</u> - R.A.S.
<u>Bureau exécutif</u> - Voir BE	13. <u>Design d'intérieur</u> - EXCUSÉ
4. <u>C2V2 (Robotique)</u> - Projet financement (vente de garage).	14. <u>Design industriel</u> - R.A.S.
5. <u>Céramique</u>	15. <u>Dessin animé</u>
6. <u>Comité féministe</u> - R.A.S.	16. <u>Ébénisterie</u>
7. <u>Comité Smash</u> - R.A.S.	17. <u>EnVIEUXronnement</u> - R.A.S.
8. <u>Communauté LGBTQ+</u> - vente macaron	18. <u>Génie mécanique</u>
9. <u>Communication</u> - EXCUSÉ	19. <u>Graphisme</u> - EXCUSÉ
- COMITÉ INACTIF H21/A21	

20. <u>Gratuit</u>	- R.A.S.	- COMITÉ INACTIF H21/A21
-	-	-
-	-	-
21. <u>Histoire & civilisation</u>	- R.A.S.	30. <u>Lutherie</u>
-	-	-
-	-	-
22. <u>Impression textile</u>	-	31. <u>Made in Japan</u>
-	-	- ABSENT
-	-	-
23. <u>Improvisation</u>	-	32. <u>Optimonde</u>
-	- ABSENT +	- R.A.S.
-	-	-
24. <u>Informatique</u>	-	33. <u>OUI CVM</u>
-	- ABSENT	- ABSENT
-	-	-
25. <u>Interculturel</u>	- EXCUSÉ PAUSE	34. <u>P.L.A.C.</u>
-	-	-
26. <u>Joallerie</u>	-	35. <u>Photographie</u>
-	- R.A.S.	-
-	-	-
27. <u>Journal L'Exilé</u>	-	36. <u>Radio-du Vieux</u>
-	- R.A.S.	- ABSENT
-	-	-
-	-	37. <u>S.A.E.</u>
28. <u>Langues</u>	-	- R.A.S.
-	-	-
-	-	38. <u>Sc.Humaines – Innovation Sociale</u>
29. <u>Libertad</u>	-	- R.A.S.
-	- R.A.S.	-
-	-	-

39. Sc.Humaines – QI

- ~~ABSENT~~ ABSENT

40. Sc.Humaines – RP

- R.A.S.

41. Sciences de la nature

- ABSENT

42. Soins infirmiers

- R.A.S.

43. TÉE

-
-
-

44. TÉS

-
-
-

45. TIL

- R.A.S.

46. TTS

-
-

47. Techniques de gestion

- ABSENT

48. Verre

-
-

49. Vieux-Dragon

- R.A.S.

- **COMITÉ INACTIF H21/A21**